

## Extrait du Registre des délibérations

### Conseil Municipal du 25/04/2024 à 18 h 00

#### Présents :

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Jacques MEYER, Madame Nadège HORNBECK, Monsieur Philippe DESAINTEQUENTIN, Madame Geneviève MULLER-STEIN, Monsieur Claude SCHALLER, Madame Cathy OBERLIN-KUGLER, Monsieur Erick CAKPO, Madame Nadine MUNCH, Monsieur Robert ENGEL, Monsieur Stéphane ROMY, Madame Tania SCHEUER, Madame Marion SENGLER, Madame Mathilde FISCHER, Madame Jennifer JUND, Monsieur Denis BARTHEL, Madame Birgül KARA, Monsieur Hugo RAPP, Monsieur Denis DIGEL, Madame Frédérique MEYER, Madame Sylvie BERINGER-KUNTZ, Monsieur Yvan GIESSLER, Madame Emmanuelle PAGNIEZ, Monsieur Jean-Pierre HAAS, Monsieur Bertrand GAUDIN, Madame Sylvia HUMBRECHT

#### Absents ayant donné procuration :

Monsieur Eric CONRAD donne procuration à Monsieur Jacques MEYER, Madame Orianne HUMMEL donne procuration à Madame Cathy OBERLIN-KUGLER, Monsieur Laurent GEYLLER donne procuration à Monsieur Philippe DESAINTEQUENTIN, Madame Fadimé CALIK donne procuration à Monsieur Claude SCHALLER, Madame Anne BALLANDEGELE donne procuration à Madame Birgül KARA, Monsieur Guillaume VETTER-GENOUD donne procuration à Madame Nadège HORNBECK, Madame Caroline REYS donne procuration à Monsieur Bertrand GAUDIN

## **Convention pour le signalement des publications en série de la Bibliothèque Humaniste dans le Sudoc (Système Universitaire de Documentation).**

### **N° DCM\_053\_2024**

Domaine : Délibération  
Sous-domaine : Action culturelle et artistique  
Service instructeur : Bibliothèque Humaniste & Label Ville d'Art et d'Histoire  
Rapporteur : Monsieur Erick CAKPO

Le Sudoc est le catalogue collectif national des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) et le catalogue collectif national des publications en série (PS) auquel participent des bibliothèques de tous types identifiées pour la richesse de leurs collections et regroupées au sein du réseau du Sudoc-PS.

Le Sudoc a été développé par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes), et il est interrogeable librement et gratuitement via le Web : <http://www.sudoc.abes.fr>.

Toute structure documentaire française, quel que soit son statut (bibliothèque universitaire, bibliothèque municipale, centre de documentation, centre d'archives, bibliothèque de musée, etc.) peut devenir gratuitement membre du réseau du Sudoc-PS pour signaler et valoriser ses collections de publications en série, à l'exclusion de toute autre part de ses collections.

Une convention, dont les termes figurent en annexe à la présente délibération, définit les conditions de ce partenariat, qui n'engage aucun frais pour la Ville de Sélestat mais contribuera à un meilleur signalement des collections de périodiques, en particulier alsatiques, de la Bibliothèque Humaniste.

Le Conseil Municipal est invité à donner son accord quant au projet de convention, rendant possible l'adhésion de la Bibliothèque Humaniste au réseau Sudoc-PS.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

**après avis favorable  
de la Commission Attractivité et Epanouissement de la  
Personne  
réunie le 16/04/2024**

**VU** *le Code Général des Collectivités Territoriales.*

**APPROUVE** la convention d'adhésion de la Ville de Sélestat au réseau Sudoc-PS pour le signalement des publications en série de la Bibliothèque Humaniste.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat, les éventuels avenants sans incidence financière et à veiller à son application.

### **Adopté à l'unanimité**

Pour extrait conforme  
Le Maire

Marcel BAUER

Le secrétaire de séance

Marion SENGLER

## **Convention pour le signalement**

**dans le Sudoc (Système Universitaire de Documentation)**

**des publications en série**

Entre la Bibliothèque nationale et universitaire, hébergeant le centre du réseau du Sudoc-PS désigné ci-après :

Bibliothèque nationale et universitaire  
5 rue du Maréchal Joffre  
BP 51029  
67070 Strasbourg cedex  
SIRET n° 180 044 067 00015  
Code APE : 9101Z  
TVA Intracommunautaire : FR 321 800 44067  
Représenté(e) par COLAS Alain, agissant en qualité de Directeur  
Agissant au nom du centre du réseau du Sudoc-PS : CR Alsace (CR01)

Et

La Ville de Sélestat  
Ayant son siège au  
9, place d'Armes  
B.P. 40 188  
67604 SELESTAT Cedex  
SIRET n° 216 704 627 00365  
Code APE : 9101Z  
TVA Intracommunautaire : FR 082 167 04627  
Représenté(e) par Marcel BAUER, agissant en qualité de Maire,  
Agissant au nom et pour le compte de la Bibliothèque Humaniste de Sélestat

Le centre du réseau du Sudoc-PS Alsace et la structure documentaire sont ci-avant désignées collectivement par les « Parties » et individuellement par la « Partie ».

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

## PREAMBULE

Le Sudoc est le catalogue collectif national des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) et le catalogue collectif national des publications en série<sup>1</sup> auquel participent des bibliothèques de tous types identifiées pour la richesse de leurs collections et regroupées au sein du réseau du Sudoc-PS.

Le Sudoc a été développé par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes), et est interrogeable librement et gratuitement via le Web : <http://www.sudoc.abes.fr>.

Toute structure documentaire française, quel que soit son statut (bibliothèque universitaire, bibliothèque municipale, centre de documentation, centre d'archives, bibliothèque de musée, etc.) peut devenir gratuitement membre du réseau du Sudoc-PS pour signaler et valoriser ses collections de publications en série, à l'exclusion de toute autre part de ses collections. Les centres du réseau du Sudoc-PS (CR du Sudoc-PS), dont l'aire de compétence est définie géographiquement en région et thématiquement en Ile-de-France, et leurs responsables, sont les interlocuteurs privilégiés des établissements membres du réseau du Sudoc-PS.

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

### Article 1. Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les conditions de coopération entre le centre du réseau du Sudoc-PS Alsace et la ou les structure(s) documentaire(s) participante(s) suivantes : Bibliothèque Humaniste de Sélestat.

### Article 2. Conditions de la participation au réseau du Sudoc-PS

#### 2.1. Accessibilité des collections de publications en série

Toutes les collections de publications en série de l'établissement signalées dans le catalogue collectif du Sudoc doivent être accessibles aux utilisateurs, par fourniture d'une reproduction, par mise à disposition pour consultation sur place ou par prêt d'originaux.

En tant que membre du réseau du Sudoc-PS, la structure documentaire peut participer au Prêt entre bibliothèques (PEB) en tant que demandeur. La fourniture des documents demandés peut faire l'objet d'une facturation par la bibliothèque pourvoyeuse.

#### 2.2. Inscription de la structure documentaire dans le « Répertoire des centres de ressources » (RCR) du Sudoc

La structure documentaire membre du réseau du Sudoc-PS est signalée dans le « Répertoire des centres de ressources » (RCR) du Sudoc. L'inscription en tant que membre du réseau du Sudoc-PS se traduit par l'attribution à l'établissement contractant d'un numéro identifiant (numéro RCR) par l'Abes et la création d'une fiche signalétique de la structure documentaire (notice RCR) par le responsable du centre. La mise à jour des informations initiales est de la responsabilité conjointe de l'établissement et du CR du Sudoc-PS. La structure documentaire s'engage à fournir au centre du réseau Sudoc-PS à échéance régulière toute information utile à la mise à jour de la notice RCR.

#### 2.3. Signalement des collections de publications en série

<sup>1</sup> « Ressource sur tout support dont la publication se poursuit au cours du temps sans que la fin en soit prédéterminée et qui est mise à la disposition du public », Manuel de l'ISSN, 2015, P. 15.

La structure documentaire est responsable des données dont elle souhaite pour cela, communique au centre du réseau du Sudoc-PS toutes informations utiles au signalement de ses publications en série, tant pour ce qui est des notices descriptives que pour ce qui est des données relatives aux exemplaires (par exemple les états de collection précis).

Si la structure documentaire le souhaite et si elle est en capacité de l'assurer, elle peut gérer elle-même ses états de collection (informations relatives aux exemplaires) en utilisant l'application web Colodus<sup>2</sup>, qui est mise à disposition par l'Abes gratuitement. Pour ce faire, elle doit au préalable avoir suivi la formation à Colodus qui sera assurée gratuitement par le CR du Sudoc-PS dans le cadre de ses missions.

Cette formation effectuée, des identifiants lui sont fournis par le centre du réseau du Sudoc-PS sur la base de production et/ou sur la base de test de Colodus, et la structure documentaire devient directement responsable de la mise à jour de ses états de collection dans le Sudoc par la création, la modification et/ou la suppression de ses exemplaires. Elle peut faire appel au centre du réseau du Sudoc-PS en cas de difficultés, tout en restant autonome dans la gestion de ses états de collections.

Le centre du réseau du Sudoc-PS est responsable de la création et de la mise à jour des états de collections, sur la base des informations communiquées par la structure documentaire, lorsque celle-ci n'utilise pas Colodus.

### Article 3. Intervention du centre du réseau du Sudoc-PS

Le responsable du centre du réseau du Sudoc-PS est le principal interlocuteur de la structure documentaire pour sa participation au Sudoc.

Il transmet à l'Abes les éléments nécessaires à l'attribution d'un code RCR pour son identification dans le « Répertoire des centres de ressources » (RCR) du Sudoc et crée la notice descriptive de la structure documentaire dans le RCR. Il en assure également la mise à jour sur la base des informations fournies par la structure documentaire.

Pour les titres qui n'existent pas dans le Sudoc ou nécessitent une modification de la notice bibliographique, le centre du réseau du Sudoc-PS crée, complète ou corrige les notices. Pour ce faire, il peut être amené à demander à l'établissement des pièces justificatives utiles au catalogue.

Lorsque la structure documentaire ne trouve pas la notice bibliographique qui correspond à sa publication en série dans le Sudoc, ou qu'elle souhaite effectuer une demande de numérotation ISSN<sup>3</sup> sur une notice existante, elle peut, en accord avec le centre du réseau du Sudoc-PS, remplir le formulaire de demande de création ou de numérotation de notice, avec les pièces justificatives nécessaires (photocopies ou scans de pages de la publication) dans l'application Cidemis<sup>4</sup>.

Le responsable du centre du réseau du Sudoc-PS qui reçoit cette demande crée la notice et en demande la numérotation ISSN.

Si, dans une notice du Sudoc, la structure documentaire remarque des incohérences dans certaines zones (titre clé, dates,...), elle peut, en accord avec le centre du réseau du Sudoc-PS, remplir un formulaire de demande de correction, avec les pièces justificatives nécessaires (photocopies ou scans de pages de la publication) dans l'application Cidemis.

<sup>2</sup> Colodus est une application de l'Abes qui permet de gérer directement les états collection des publications en série. Cette application ne concerne que la gestion des exemplaires, la gestion des notices bibliographiques reste de la responsabilité du responsable du centre du réseau du Sudoc-PS.

<sup>3</sup> International Standard Serial Number.

<sup>4</sup> Cidemis est une application de l'Abes qui permet aux membres du réseau du Sudoc et du Sudoc-PS d'émettre des demandes de numérotation ISSN ou de modification de notices en provenance de l'ISSN directement auprès du CIEPS et de ses centres nationaux par le biais d'un *workflow* spécialisé.

Le responsable CR qui reçoit cette demande l'examine et corrige, le cas échéant, la notice et transmet la demande au Centre International d'Enregistrement des Publications en Série.

Le responsable du centre du réseau du Sudoc-PS reste le référent de la structure documentaire qui peut faire appel à ses services en cas d'interrogations ou de difficultés.

Dans le cadre des missions définies par l'Abes, le responsable du centre du réseau du Sudoc-PS est susceptible de proposer aux structures documentaires de son aire de compétence un accompagnement pour ce qui est de leurs activités liées à leur participation au Sudoc-PS : invitation à une journée professionnelle, offre de formation aux différents outils proposés par l'Abes, information sur les problématiques de gestion et signalement des publications en série.

#### Article 4. Modalités de mise à disposition des données du Sudoc

Le centre du réseau du Sudoc-PS peut relayer auprès de l'Abes toute demande de fourniture de données (extraction de catalogue, identification des unica,...).

La structure documentaire peut solliciter la mise en place de transferts réguliers automatiques vers son système informatique local des données qu'elle a signalées dans le Sudoc. L'Abes répondra à cette demande après étude de faisabilité.

Certains exports de données peuvent nécessiter la signature d'une convention spécifique avec l'Abes, et être facturés aux tarifs indiqués par l'Abes sur son site Web. Dans la limite d'une fois par an, la fourniture de notices n'est pas soumise à facturation (voir les modalités sur le site de l'Abes).

#### Article 5. Propriété du catalogue Sudoc

Le catalogue Sudoc a été créé par l'Abes, qui en a eu l'initiative. L'Abes réalise en outre, de manière régulière, des investissements substantiels pour la création, le développement et la mise à jour de ce catalogue.

L'Abes bénéficie de l'ensemble des droits d'auteur ou des droits du producteur de base de données sur le contenu de ce catalogue. La structure documentaire déclare reconnaître l'existence des droits de propriété intellectuelle de l'Abes sur le catalogue Sudoc, s'interdit de les contester et s'engage à les respecter.

En cohérence avec la politique d'ouverture et de partage des données publiques, l'Abes met à la disposition des usagers plusieurs jeux de données, disponibles selon différents formats, protocoles techniques et modalités juridiques. L'utilisation de ces métadonnées est libre et gratuite sous réserve du maintien de la mention de leur source et de l'indication de leur date de récupération.

Des droits sont détenus par des tiers sur certains ensembles de données. En particulier, les données issues du Registre de l'ISSN sont régies par un régime spécifique, et la réutilisation de données issues de ces ensembles bénéficie d'un régime spécial. Il est notamment interdit de les modifier, de les rediffuser en format professionnel à des tiers et d'en faire un usage commercial.

## Article 6. Règlement des litiges

La convention est régie par le droit français. En cas de difficulté sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable.

## Article 7. Durée de la convention et conditions de résiliation

La convention est conclue pour une durée de cinq (5) ans à compter de la date de signature par les deux parties. Toute modification à la présente convention s'effectuera par avenant dûment signé par les deux parties.

La convention peut être résiliée à tout moment par l'une ou l'autre partie, moyennant un préavis de trois (3) mois. La demande de résiliation doit être faite par notification écrite du responsable de l'établissement.

Les parties pourront continuer à faire usage des données déjà livrées dans les mêmes conditions d'utilisation que celles prévues dans la présente convention. De ce fait, l'Abes se réserve le droit de supprimer les données de l'établissement ayant résilié la convention dans la base de données du Sudoc, soit à la demande de l'établissement (suppression immédiate) soit selon ses propres besoins dans les deux années suivant la résiliation.

Fait en double exemplaire à

Le

Pour la Bibliothèque Humaniste de Sélestat

NOM, Prénom : BAUER, Marcel

Qualité : Maire de Sélestat

Signature :

Pour la Bibliothèque nationale et universitaire, qui héberge le centre du réseau du Sudoc-PS Alsace

NOM, Prénom : COLAS, Alain

Qualité : Directeur

Signature :



**Liste  
périodiques**

	Titre	Issn	Localisations
39384926	Almanach evangelique lutherien d'Alsace et de Lorraine	0244-609X	(1978) - (1979) ; (1982) ; (1985) ; (1986)-2000 ; 2002-2010
	Almanach St Joseph		1987-2009
	Almanach Sainte Odile		1921 ; 1926-1929 ; 1931 ; 1933-1935 ; 1948-1957 ; 1959-2019
39388417	Alsace	0245-663X	(1966)-2018
40512177	Alsace. Decouvertes et passions	1276-2237	vol. 1 (1996)-n° 22
37492659	Alsace historique	0151-7341	vol. 1 (1976) - vol. 25 (1981) ; vol. 27 (1981)
39925293	Alsacollections	1155-3456	vol. 1 (2000)- 22 (2009)
39849708	Annales de l'Academie d'Alsace	0988-9205	vol. 86 (1973)- n°57 1990
04512017X	Annuaire / Association des auteurs et artistes d'Alsace	0292-0271	(1996)-2019
38433230	Annuaire de Colmar	0996-2891	(1935) - (1939) ; 1950 -2018
1528823	Annuaire de la Societe d'histoire sundgoviennne / [publ. par] la Societe d'histoire sundgoviennne	1146-738X	(1938) - (1948) ; (1954)-....
38001578	Annuaire de la Societe des amis de la Bibliotheque de Selestat	0489-4642	vol. 1 (1951)
40610160	Annuaire diocésain. Strasbourg		(1949)-2012
39889157	Archives de l'Eglise d'Alsace : organe de la Societe d'histoire de l'Eglise d'Alsace	1141-2992	NS vol. 1 (1946/47)-n° 52 1995/1997
39688135	Art et metiers du livre	0758-413X	no. 203 (1997)-....
44735464	Badische Heimat : Zeitschrift fur Volkskunde, landliche Wohlfahrtspflege, Heimat und Denkmalschutz	0930-7001	vol. 2 (1977)-2016
60119365	BIBLIothèque(s) : revue de l'Association des bibliothecaires francais	1632-9201	vol. 1 (2002)- n° 98-99 2019
37709704	Bulletin / Societe d'histoire et d'archeologie de Saverne et de ses environs	0245-8403	vol. 1 (1952) - vol. 2 (1958) ; vol. 30 (1960) - n° 95(1976)
37511319	Bulletin / Societe des amis de la cathedrale de Strasbourg	0153-3843	vol. 2 (1932) - (1974)-2014
03800898X	Bulletin / Societe d'histoire et du Musee de la ville et du canton de Huningue	0560-5148	no. 1 (1952) - no. 8 (1959) ; no. 11 (1962) ; no. 14 (1965) - (1966) ; (1969)-2021
39945545	Bulletin / Societe academique du Bas-Rhin pour le progres des sciences, des lettres, des arts et de la vie economique	1160-5634	NS vol. 62 (1959)-....
45120196	Bulletin annuel / Association des chateaux forts & villes fortifiees d'Alsace	0292-0360	(1992)-2008
03926579X	Bulletin de la cathedrale de Strasbourg	0153-3851	vol. 12 (1976)-.... * (1976)-2014
04045262X	Bulletin de la Societe des amis du Musee regional du Rhin et de la navigation	1266-7773	vol. 1 (1989)-2013
39636402	Bulletin de liaison / Association pour la conservation des monuments napoleoniens	0752-2428	no. 6 (1985)-n° 21 2006
37786342	Bulletin du Musee historique & des sciences humaines de Mulhouse	0292-286X	1984-...
37786326	Bulletin du Musee historique de Mulhouse	0292-2851	vol. 24 (1900) - vol. 34 (1910) ; vol. 38 (1914) - (1980) [Lacunes 30% (1900-1910)]
39871347	Bulletin municipal / Selestat	0994-9240	(1986)-....
37448986	Bulletin trimestriel / Societe industrielle de Mulhouse	0037-9441	vol. 730 (1968) - vol. 836 (1997)
39888762	Caecilia	1140-8987	(1884)-.... [Lacunes]
39571785	Cahier / Musee de l'imagerie peinte et populaire alsacienne de Pfaffenhoffen	0395-5737	(1975) - vol. 46 (1998)

39267903	Cahiers Albert Schweitzer	0153-6087	no. 109 (1957)
39613887	Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire / Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace	0575-0385	NS vol. 1 (1957)-t. 60 2017
37450646	Cahiers du bilinguisme	0045-3773	vol. 6 (1976)-n° 212 2019
40554643	Châteaux forts d'Alsace / Centre de recherches archéologiques médiévales	1281-8526	vol. 1 (1996)-....2019
39300838	Consommateur d'Alsace	0182-7707	vol. 1 (1978)-n°226 janv/fev 2016
38460408	Dalloz : recueil hebdomadaire de jurisprudence en matière civile, commerciale, criminelle, administrative et de droit public / secrétaire de la rédaction MM. Campiot et Leproust	0999-291X	(1845) - (1945) [Lacunes]
03924539X	Dernières nouvelles d'Alsace	0150-391X	(1945)-....
39888495	Dernières nouvelles du Lundi	1140-8014	(1991)-....
39761762	Dialogues transvosgiens	0766-9682	vol. 1 (1983)-n°24 2009
39863638	Diligence d'Alsace	0992-8588	vol. 1 (1969)-.... [Lacunes] - n° 50 1994-n° 92 2016
38223112	Ecclesiasticum argentinense	0767-1008	(1888) - (1898)
39223094	Eglise en Alsace	0013-2330	vol. 1 (1967)-décembre 2019
39945588	Elan	1160-6177	(1968)-2016
45060371	Encre, plumier	1289-2114	vol. 1 (1997)-n°12 2000
39408515	Espace alsacien	0248-6318	vol. 11 (1978)-n°26/27 1984
03922340X	Esprit : revue internationale / directeur Emmanuel Mounier	0014-0759	(jan-1946)-n° 442 2018
39790169	Etudes danubiennes : [revue publiée par le Groupe d'études de la Monarchie des Habsbourg de l'Institut des hautes études européennes de Strasbourg]	0769-3656	vol. 1 (1985)- n° 33 2017
39241602	Etudes haguenviennes	0085-0322	-3961
39569683	Ex-libris français	0395-269X	vol. 127 (1978)-....
39730867	Humanistica Lovaniensia : journal of neo-latin studies / Université catholique de Louvain	0774-2908	vol. 67 (1998)-n° 65 2016
39376567	Kocherschbari	0243-2498	vol. 4 (1981)-2019
54449693	Magazine du bibliophile et de l'amateur de manuscrits et autographes	1622-2539	vol. 1 (2000)-n°149-150 2019
13373218	Magazine littéraire	0024-9807	vol. 282 (1990)-n° 24 2019
37913522	Maison d'Alsace	0339-252X	(1975) - vol. 23 (1980) - 1996
45113254	Mémoire hospitalière	0999-9310	vol. 1 (1995)-....
38856840	Mitteilungen des Historischen Vereins der Pfalz	0073-2680	vol. 70 (1972)-2017
40513939	Moyen âge / directeur de publication Georges Bernage	1276-4159	vol. 14 (2000)-n° 118 2019
38438968	News d'ill	0996-9624	vol. 9 (1991)-n° 118 2016
39758184	Outre-foret : revue d'histoire d'Alsace du nord	0766-5792	vol. 5 (1974)-n° 187 2019
39388913	Pays d'Alsace	0245-8411	(1976)-....
40515893	Polystyrene	1276-6313	vol. 4 (1997)- n° 127 2009
39657418	Recherches médiévales	0755-1894	vol. 1 (jan-1983)-n° 66/67 2000
39636046	Revue alsacienne de littérature	0752-188X	(1983)-....
39286614	Revue d'Alsace / publiée par la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace	0181-0448	vol. 1 (1934)-n° 145 2019
03961218X	Revue de droit canonique	0556-7378	vol. 7 (1957) - t. 68/2 2018
39624579	Revue des deux mondes	0750-9278	(1982)-....

37446797	Revue des deux mondes	0035-1962	2eS vol. 21
39531902	Revue des sciences sociales de la France de l'Est	0336-1578	vol. 1 (1972) - (1999) * (1975) - n° 38 (2007). Fonds local
39232778	Revue française d'histoire du livre	0037-9212	vol. 22 (1979)-....
39237451	Saisons d'Alsace	0048-9018	vol. 1 (1949)-n° 71 2017
39519481	Société d'histoire du Val de Liepvre	0299-8556	(1963)-2019
38223147	Strassburger Diözesanblatt	0767-1016	(1899) - (1903) ; (1907) ; (1911)
37566369	Vie en Alsace	0183-6498	n°1 (1923) - (1939) ; (1977) - (1980)
39889165	Vosges	1141-3050	vol. 41 (1962) - vol. 3 -2019
39125041	Vox latina : commentarii periodici favore et subsidio Studiorum Universitatis Saraviensis comparati	0172-5300	vol. 54 (1978)-....
38820161	Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins	0044-2607	vol. 1 (1850)-n° 164 2016